



Commune des Avirons

**Extrait N° 17 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 18 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 18 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

22 DEC. 2020

que la convocation du Conseil a été faite le **09 décembre 2020** et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 28.

Pour le Maire absent,

Le 1^{er} adjoint



Alphonse HOARAU

Présents : M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – M. Jean Max ROPAULD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – M. Bruno CORÉE – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE.

Procurations : M. Régis BOURDIL a donné mandat à M. Alphonse HOARAU – Mme Suzie CUVELIER a donné mandat à Mme Line Rose BAILLIF – Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à Mme Nadia ROCHE LESQUELIN (à l'exception de l'affaire n° 12) – Mme Christine BARET a donné mandat à M. Frédo FERRERE.

Absent : M. Paul FORT.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame MEZINO Julie Rose** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **MEZINO Julie Rose** est désignée pour en assurer les fonctions.

- ❖ **Mme Lise Marie DANDIN** est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n° 2.
- ❖ **M. le Maire** a quitté la salle au moment de la mise au vote de l'affaire n° 15.
- ❖ **M. Fabrice PAYET** a quitté la salle au moment de la mise au vote de l'affaire n° 15.
- ❖ **M. Alphonse HOARAU** a été désigné président de séance au moment de la mise au vote de l'affaire n° 15.
- ❖ **M. le Maire** a quitté la salle au moment de la mise au vote de l'affaire 15.
- ❖ **M. le Maire** a repris la présidence de la séance à l'affaire n°16.

& &
&

Hôtel de Ville

AFFAIRE N° 17/ Mise à la réforme d'un véhicule communal

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de mettre à la réforme le véhicule communal suivant :

Désignation	Immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	KM
RENAULT KANGOO	BT 873 EC	26/08/2011	190 309

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de retirer ledit véhicule de l'inventaire communal.

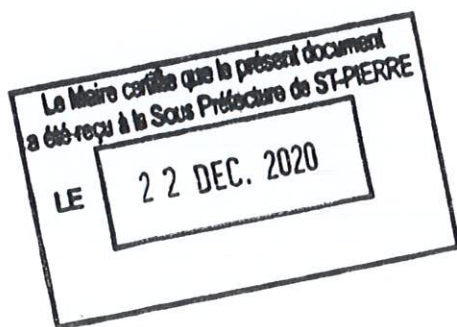
Il sera vendu en l'état et/ou en qualité d'épave.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal délibère et, à **l'unanimité**, décide de retirer le véhicule susvisé de l'inventaire communal et autorise sa mise en vente en l'état et/ou en qualité d'épave.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

**Pour le Maire absent
Le 1^{er} Adjoint**




Alphonse HOARAU